



01-02/02/2020

Date: 23.01.2020

Time: 11.15

Communication# 10

Document: 10

From: The Organising Committee
To: All Competitors
Cc: The Stewards of the Meeting
The Clerk of the Course
The Secretary of the Meeting

Classic	<input type="checkbox"/>	Legend	<input type="checkbox"/>	Challenger	<input type="checkbox"/>	Demo	<input checked="" type="checkbox"/>
---------	--------------------------	--------	--------------------------	------------	--------------------------	------	-------------------------------------

LEGEND BOUCLES® – TRACKING – DEMO – CLASSIC Chronométrage et tracking

CAUTIONEMENT TRANSPONDEURS / RESTITUTION

Une caution de 500€ ttc au moyen du formulaire joint (et téléchargeable sur le site internet officiel) est exigée. Elle est exclusivement possible via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications administratives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Boitier Trippy :

En cas de détérioration du matériel, il sera facturé :500€ TTC

Le concurrent devra restituer **le matériel Trippy** à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence du meeting 09.30 à 23.00 le Samedi 1/02/2020 et de 07.30 à 16.30 le Dimanche 2/02/2020
- soit à la fin de l'épreuve, 12.30 à 16.30 le dimanche 2/02/2020 au Parc d'arrivée
- soit, et dernier délai, lors de la remise des prix, le dimanche de 18.00 à 19.00

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent la somme de 500 € correspondant au coût du



matériel confié au concurrent si cette dernière n'est pas restituée pour, au plus tard, lors de la remise des prix le dimanche 2/02/2020 à 18h00.